Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240229-D2024-040-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/02/2024

DÉCISION
CONCLUSION DU MARCHÉ N°2024/35 RELATIF A LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DU CHANTIER DE DEMOLITION ET DE REMISE EN ETAT DU SITE BIOCOS (FRICHE INDUSTRIELLE POLLUEE EN ZONE D'ACTIVITES)

1.1 Marchés publics

GS/DI/CM/DJ/CN/CP/ND
N°D2024-040

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

***Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2023353-0001 du 19 décembre 2023,*
***Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
***Vu** le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 et suivants,*
***Vu** le 6b de la délibération du conseil communautaire n°CC2023-078 du 22 mai 2023, portant modification de la délégation du Président en matière de commande publique, et autorisation le Président à prendre toute décision concernant l'attribution des contrats quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission d'appel d'offres telle que définie à l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales,*
***Vu** le marché n°2023/12 relatif au mandat d'aménagement pour les études préalables au développement du parc d'activités des Livraindières à Dreux attribué à la SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR (SAEDEL),*
***Vu** le rapport d'analyse des offres,*
***Vu** l'avis favorable de la Commission des marchés à procédure adaptée (CoMAPA) du 12 février 2024,*
***Vu** le projet de contrat,*

Considérant qu'une consultation a été engagée le 24 novembre 2023 par la SAEDEL afin de retenir un maître d'œuvre pour la réalisation du chantier de démolition et de remise en état du site BIOCOS (friche industrielle polluée en zone d'activités),
Considérant que compte tenu du montant maximum envisagé inférieur à 215 000,00 € HT celle-ci a pris la forme d'une procédure adaptée ouverte,
Considérant que le mandat prévoit que la collectivité mandante, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux confère au mandataire, la SAEDEL, le pouvoir de le représenter pour la passation des marchés publics liés à l'exécution du mandat, à l'exception de l'attribution des marchés publics,
Considérant qu'après analyse des offres conformément aux critères annoncés dans le règlement de la consultation, la Commission des marchés à procédure adaptée réunie le 12 février 2024 a émis un avis favorable pour l'attribution du marché n°2024/35 relatif à la mission de maître d'œuvre pour la réalisation du chantier de démolition et de remise en état du site BIOCOS – Friche industrielle polluée en zone d'activités, à la société AD ING, qui constitue l'offre économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE le marché n°2024/35 relatif à une mission de maître d'œuvre pour la réalisation du chantier de démolition et de remise en état du site BIOCOS – Friche industrielle polluée en zone d'activités, à la société AD ING pour un montant de 29 800 € HT et pour une durée de 12 mois.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Directeur général des services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à la société AD ING.

ARTICLE 4 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 29 février 2024

Le Président de l'Agglo du Pays de Dreux



Gérard SOURISSEAU

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 29 février 2024

4 rue de Châteaudun ▪ BP 20159 ▪ 28103 DREUX cedex
Tel. 02 37 64 82 00
WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR